



PV de l'AGE Amarrage du 27/01/26

Mise à jour des statuts de l'Association

Présents : 74 (sur 120 adhérents)

Pouvoirs : 1

Donc quorum (50% +respecté)

Lecture des nouveaux statuts en séance.

Approbation par l'assemblée (unanimité – 1 abstention) des nouveaux statuts, sous réserve d'une correction à l'article 2 (objet social) ; correction effectuée et validée en séance

.

Fait à Cherbourg le 27 janvier 2026

Le président

RICHEBE Bruno

Le vice-président

MOULIN Jérôme